

CATALOGUE DE FORMATIONS

AFBTP

SÉCURITÉ



DANGER

DANGER

SOMMAIRE

AMIANTE - SENSIBILISATION.....	3
AMIANTE FIMCA - OPÉRATEUR DE CHANTIER.....	4
AMIANTE FIMCA - PERSONNEL D'ENCADREMENT.....	5
AMIANTE FORPRA - OPÉRATEUR DE CHANTIER.....	6
ARRIMAGE DE CHARGES.....	7
ARRIMAGE D'ENGINS.....	8
BATTERIES SOUS TENSION.....	9
BRUITS AU TRAVAIL.....	10
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	11
COMPORTEMENTS AU TRAVAIL ET CONSÉQUENCES.....	12
CONTROLEUR EPI.....	13
CORDISTE NIVEAU 1.....	14
ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RÉCEPTION CONFORMITÉ (ECH 008).....	15
ÉCHAFAUDAGE FIXE : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECH015).....	16
ÉCHAFAUDAGE ROULANT : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECH018).....	17
ÉLINGAGE - NIVEAU 1.....	18
ÉLINGAGE - NIVEAU 2.....	19
ESPACE CONFINE.....	20
ESPACE CONFINE (APPROFONDIE + TP).....	21
ESPACE CONFINÉ & APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI).....	22
FONDAMENTAUX COORDONNATEUR HPS DE CHANTIER.....	23
GESTES & POSTURES.....	24
GESTES & POSTURES - MANUTENTION DE PORT DE CHARGES (APPROFONDIE + TP)....	25
GESTES & POSTURES - TRAVAIL SUR ECRAN.....	26
HABILITATION ÉLECTRIQUE B1/B2/BR/BC.....	27
HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V-B0.....	28
HABILITATION ÉLECTRIQUE H2V-B2V.....	29
HABILITATION ÉLECTRIQUE BP.....	30
LIGNE DE VIE.....	31
LUTTE CONTRE LE FEU.....	32
PLAN PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ (PPSS).....	33
PERMIS FEU.....	34
RELAIS SÉCURITÉ.....	35
RISQUES CHIMIQUES.....	36
RISQUES SUR VOIRIE.....	37
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIAL).....	38
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE).....	39
SÉCURITÉ CHLORE.....	40
SÉCURITÉ INCENDIE - EXERCICE D'ÉVACUATION.....	41
SENSIBILISATION SÉCURITÉ.....	42
SUPERVISEUR SÉCURITÉ.....	43
TOUR D'ÉTAIEMENT.....	44
TRAVAIL EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS).....	45
TRAVAIL EN HAUTEUR (APPROFONDIE + TP).....	46
PLAN D'ACCÈS.....	47
LOCATION.....	48

AMIANTE - SENSIBILISATION

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Préparer les travailleurs aux risques de l'amiante dans le bâtiment et l'environnement.

Être capable d'identifier les matériaux et les produits susceptibles de contenir de l'amiante, ainsi que les activités susceptibles de libérer des fibres d'amiante.

Savoir présenter les risques liés à l'amiante, les principales obligations réglementaires, les EPI et les EPC, la gestion des déchets et les documents réglementaires.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, entretien préalable avec le formateur pour une mise au point d'adaptation au chantier et un compte rendu de la formation et de l'évaluation.

PROGRAMME

PRÉSENTATION

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante,
- Ses effets sur la santé (effets cancérogènes),
- Connaître l'effet synergique du tabagisme,
- Les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque de l'amiante (protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, élimination des déchets amiantés),
- Les produits et les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,
- Les personnels d'encadrement chargés d'alerter en cas d'amiante,
- Les produits et les procédés de substitution à l'amiante

RÉGLEMENTATION

Les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement (méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante, procédures de contrôle, de décontamination du personnel et des équipements).

LES EPI EXISTANTS

- Le rôle des équipements de protection individuelle,
- Leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées.

MESURES DE PROTECTION RELATIVES AUX CHANTIERS AMIANTES (EPC)

- Le rôle des équipements de protection collective,
- Être capable de les utiliser selon les consignes établies, de détecter des dysfonctionnements et d'alerter la personne d'encadrement.

GESTION DES DÉCHETS

Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.

SUIVI DOCUMENTAIRE

- La conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment d'accident ou d'intoxication,
- Les principaux éléments relatifs aux obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant le repérage des matériaux amiantés, vis-à-vis de l'amiante environnementale,
- Les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et être capable d'alerter en cas de doute sur la présence éventuelle d'amiante,
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

CONDITIONS

Public visé : Tous

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continu.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

AMIANTE FIMCA - OPÉRATEUR DE CHANTIER

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Organiser et réaliser des travaux, conformément au mode opératoire, prendre soin de sa sécurité ainsi que de celle des autres personnes concernées tout en préservant l'environnement, s'informer sur les dispositions à appliquer et alerter sa hiérarchie de toute situation anormale.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama - projection, mise en situation sur plate-forme pédagogique/ chantier fictif, remise d'un support de formation, formateur intervenant spécialisé.

Public visé : Personnel Opérateur de Chantier.

Pré-requis :

Être âgé de plus de 18 ans,

Comprendre, lire et écrire le français,

Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos ou locaux du client

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique de 20 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

ÉVALUATION

PROGRAMME

FIMCA : Formation à l'Intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante.

PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme,
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés,
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante,
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante, Être capable d'appliquer un mode opératoire,
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante,
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Notamment les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; les procédures d'entrée et de sortie de zone,
- Connaître le rôle des équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés,
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

AMIANTE FIMCA - PERSONNEL D'ENCADREMENT

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser l'organisation, la sécurité et le déroulement d'une intervention sur laquelle l'activité présente un risque amiante (hors activités de traitement), de l'installation au repli du chantier et faire appliquer les procédures par le personnel opérateur de chantier et pouvoir réagir en cas de difficultés particulières. À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier le risque amiante, de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées et de transmettre l'ensemble des informations participant à la démarche de prévention des risques.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama - projection, Mise en situation/ chantier fictif, Remise d'un rapport de formation, Formateur, Intervenants spécialisés

PROGRAMME

FIMCA : Formation à l'Intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante.

PROGRAMME

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme,
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risques amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent,
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés,
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante,
- Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante,
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire,
- Être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ; les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; la mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aérodynamique de chantier ; les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée,
- Être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures,
- Être capable de s'assurer de la mise en œuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail,
- Assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement,
- Être capable de mettre en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers,
- Être capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets,
- Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Être capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer.

CONDITIONS

Public visé : Personnel Opérateur de Chantier.
Pré-requis :

Être âgé de plus de 18 ans,

Comprendre, lire et écrire le français,

Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos ou locaux du client

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique de 20 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

AMIANTE FORPRA - OPÉRATEUR DE CHANTIER

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Évaluation théorique de 10 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

PROGRAMME

FORPRA : Formation Opérateur Retrait Prévention des Risques liés à l'Amiante.

PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme,
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés,
- Être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier, Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante,
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; les procédures d'entrée et de sortie de zone,
- Connaître les rôles des équipements de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie,
- Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter les dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisées,
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

CONDITIONS

Public visé : Personnel opérateur de chantier ayant suivi et validé une formation préalable en métropole depuis moins de 3 ans.

Pré-requis :

Avoir suivi la formation amiante FORPRA initiale,
Être âgé de plus de 18 ans,
Comprendre, lire et écrire le français,
Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur,
Être titulaire d'une attestation de compétence d'opérateur de chantier conforme à l'arrêté du 23/02/12 de moins de 3 ans ou attestation recyclage NC.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 2 jours, soit 14 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique de 10 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

ARRIMAGE DE CHARGES

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser les techniques d'arrimage de charges pour assurer une circulation des véhicules de transport en toute sécurité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), formation initiale à l'arrimage des charges sur les véhicules routiers, dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

PROGRAMME

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : Maîtrise théorique des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Législation,
- Réglementation,
- Responsabilités,
- Dangers généraux,
- Sécurité de chargement,
- Accessoires d'arrimage,
- Guidage et gestes de commandement,
- Quelques conseils pratiques.

SÉQUENCE 2 : Maîtrise et utilisation des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Examen d'adéquation,
- Chargement et répartition des charges sur le véhicule,
- Méthode d'arrimage en sécurité,
- Exécution des gestes conventionnels de guidage,
- Contrôle des arrimages,
- Analyse des pratiques et commentaires.

SÉQUENCE 3 : Pas de limite de validité, mais un rappel des règles est préconisé tous les 5 ans :

- Évaluer les connaissances et la capacité à arrimer les charges sur les véhicules

CONDITIONS

Public visé : Chauffeur routier, chauffeur livreur, manutentionnaire.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 1/2 jour, soit 5 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

ARRIMAGE D'ENGIN

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser les techniques d'arrimage d'engins pour assurer une circulation des véhicules de transport en toute sécurité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), formation initiale à l'arrimage des engins de chantier sur les portes engins, dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, portes engins, zone l'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, 2 engins de chantier.

PROGRAMME

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : Maîtrise théorique des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Législation,
- Réglementation,
- Responsabilités,
- Dangers généraux,
- Sécurité de chargement,
- Accessoires d'arrimage,
- Guidage et gestes de commandement,
- Quelques conseils pratiques.

SÉQUENCE 2 : Maîtrise et utilisation des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Examen d'adéquation,
- Chargement et répartition des charges sur le véhicule,
- Méthode d'arrimage en sécurité,
- Exécution des gestes conventionnels de guidage,
- Contrôle des arrimages,
- Analyse des pratiques et commentaires.

SÉQUENCE 3 : Pas de limite de validité, mais un rappel des règles est préconisé tous les 5 ans :

- Évaluer les connaissances et la capacité à arrimer les charges sur les véhicules

CONDITIONS

Public visé : Chauffeur porte d'engins.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

BATTERIES SOUS TENSION

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de la NFC18-510, NFC 18-505-1 et NFC18-505-2-3, des activités spécifiques sous tension sur des batteries d'accumulateurs stationnaires

NOTE

En métropole les organismes de formation doivent disposer d'un agrément pour dispenser des formations TST
Ces obligations sont définies par des arrêtés métropolitains non applicables en Nouvelle - Calédonie

PROGRAMME

PROGRAMME :

Programme de la formation théorique :

- La réglementation liée aux travaux sous tension (NFC 15-510, NFC18-505-1 et NFC18-505-2
- La technologie et les caractéristiques spécifiques aux batteries d'accumulateurs stationnaires
- L'organisation, la préparation et le déroulement des travaux TST
- Les documents nécessaires aux opérations TST
- Les risques liés aux opérations TST sur batteries
- Les outils TST et EPI obligatoires

Programme de la formation pratique (chez le client) :

- La connexion et la déconnexion d'une batterie reliée à un moyen de coupure existant
- Le remplacement d'un ou plusieurs éléments de batteries
- Analyse, préparation, protection, réalisation, suivi des travaux et mise en service

ATTENTION : Cette formation ne permettra pas la mise en parallèle de chaîne de batteries d'accumulateurs stationnaires

INSTALLATIONS ET MATERIELS (à mettre à disposition pour le formateur)

- Autorisation d'accès à l'ouvrage électrique en toute sécurité
- Outils TST (tournevis isolés, clefs isolées, douilles isolées, clef dynamométrique isolée, embouts isolants à croisillon)
- Documentations et schémas électriques de l'onduleur et des batteries associées
- EPI OBLIGATOIRES (casque à visière, gants isolants de classe 0, vêtement de travail adaptés aux risques, chaussure de sécurité et tapis isolant)

CONDITIONS

Public visé : Personnel travaillant sur batteries.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, titre d'habilitations électrique B2V ou B1V, connaissances de bases en électrotechnique.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos J1 / Chez le client J2

Effectif : 6 personnes

Durée totale : 2 jours, soit 14 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

BRUITS AU TRAVAIL

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

- Rappeler les bases physiques et physiologiques de la perception des sons par les êtres humains
- Sensibiliser le personnel aux bruits excessifs perçus pendant le travail

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie : exposé en salle de cours équipée, exercice "arbre des causes".

Pratique : visite terrain (observation poste de travail, analyse de risque).

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés en 2020 en NC,
- Prendre conscience des dommages collatéraux au travers d'une scène reconstituée,
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre le système auditif,
- Visualiser globalement le trajet du son dans l'appareil auditif,
- Relier l'organisation de l'oreille externe et de l'oreille moyenne à la réception et la transmission de la vibration sonore,
- Relier la structure des cellules ciliées à la perception du son,
- Savoir définir les symptômes liés à la perte auditive,
- Considérer les niveaux d'exposition quotidienne au bruit LEX,8h et de pression acoustique de crête LP,C,
- Confronter EPC vs EPI
- Ecouter la gamme des signaux 20 Hz à 20 kHz via une vidéo, et mémoriser la fréquence particulière de 1000Hz,
- Connaître les 9 EPC contre le bruit,
- Référencer les différents PICB,
- Utiliser les bouchons modulables : mode d'emploi,
- Les affaiblissements acoustiques déclarés, estimés et corrigés,
- Ne pas se surprotéger,
- Découvrir le dispositif PAR (indice d'atténuation personnel),
- Analyser les 8 gammes de fréquences audibles par les salariés,
- Etre sensibilisé sur les étapes de la surdité
- Evaluer les temps limités d'exposition aux bruits,
- Mise en pratique de l'utilisation d'un sonomètre et mesurer les bruits d'outils électriques au travers d'ateliers,
- Répondre à un quiz final

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation
- Recyclage préconisé tous les 2 ans

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation heuristique, démonstrative, participative.

CONDITIONS

Public visé :

- Toutes personnes exposés aux nuisances sonores dans son activité de travail
- Préventeurs / Chargés de Sécurité et de Prévention / Référents Sécurité
- Gérants d'entreprises ayant du personnel exposé aux nuisances sonores
- Membre du CHSCT

Pré-requis : Aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 0.5 jours, soit 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Exercer ses missions au sein du CHSCT, améliorer l'efficacité de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en étant force de proposition.

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Théorie : exposé en salle de cours équipée, exercice "arbre des causes".

Pratique : visite terrain (observation poste de travail, analyse de risque).

PROGRAMME

PROGRAMME

PREMIÈRE JOURNÉE :

- Les enjeux de la santé et sécurité au travail (humains, financiers, juridiques et réglementaires),
- Les différents interlocuteurs en santé sécurité au travail (internes et externes à l'entreprise),
- Les formations en matière de sécurité,
- Le cadre de l'action du CHSCT (historique, réglementation, conditions de création, composition, désignation, compétences, missions, moyens, fonctionnement, droit d'alerte, réunions et compte-rendu, rapport et programme annuel),
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DEUXIÈME JOURNÉE :

- La méthodologie de l'arbre des causes pour l'analyse d'accident,
- Les risques généraux (incendie, chimique, électrique, bruit, manutention manuelle),
- Équipement de protection individuelle,
- Formations en matière de sécurité,
- Gestion des entreprises extérieures.

CONDITIONS

Public visé : Membre élu du CHSCT.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 2 jours, soit 14 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

COMPORTEMENTS AU TRAVAIL ET CONSÉQUENCES

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les paramètres résultant des comportements des employés au travail,
- Savoir identifier l'origine et corriger un comportement qui nous est nuisible,
- Savoir mettre en place une habitude qui nous valorise,
- Être conscient des conséquences de nos comportements

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation et exercices d'application.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Base réglementaire de la sécurité et santé au travail en Nouvelle-Calédonie,
- Les notions de responsabilités et d'obligation de chacun,
- Les addictions Alcool/Cannabis,
- Conséquences à moyen/long terme des comportements,
- Psychologie d'une habitude,
- Comment mettre en place une habitude qui nous veut du bien,
- Différents comportements sur la route et au travail en Nouvelle-Calédonie,
- Évaluation/Correction

CONDITIONS

Public visé : Tous.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

CONTROLEUR EPI

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

- Permettre à chaque participant d'appréhender le contrôle des EPI dans ses dimensions réglementaires, techniques et administratives.
- Connaître l'ensemble des points de contrôle et les causes de mise au rebut de l'ensemble des EPI.
- Savoir gérer un registre de Sécurité

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation
heuristique, démonstrative, participative.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Sensibilisation aux chutes de hauteur et leur conséquences,
- Appréhender les textes réglementaires européens et nationaux propres à la vérification des équipements de protection,
- Notion de responsabilité du vérificateur EPI,
- Définir les objectifs de contrôle d'un EPI,
- Retour sur la définition et classification des EPI: présentation des EPI contre les chutes (harnais, système de liaison, absorbeurs d'énergie, connecteurs, casques...),
- Identifier les normes selon le matériel vérifié,
- Connaître les caractéristiques techniques des EPI contre les chutes (harnais)
- Compréhension d'une notice,
- Lister l'ensemble des points de contrôle et se familiariser avec une méthodologie d'examen,
- Sensibilisation au principe d'actions d'entretien, rangement, stockage, inspections périodiques et durée de vie,
- Destruction, mise au rebut, recyclage du matériel,
- Consignation des vérifications dans le Registre de sécurité et renseignements fiches de suivi des EPI
- Mise en pratique démonstrative et participative des différents points de contrôles visuels et tactiles sur divers équipements de protections individuelles de l'Emprise de la BA 186
- Répondre à un quiz final
- Remplir un questionnaire d'évaluation des acquis

CONDITIONS

Public visé : personne désignées, chargées de la vérification périodique des EPI contre les chutes de hauteur en exécutant les inspections réglementaires

Pré-requis : Aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.
Recyclage préconisé tous les 3 ans

CORDISTE NIVEAU 1

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable de préparer le matériel, vérifier les points de sécurité, réaliser des amarrages, se mouvoir et porter secours afin de réaliser en équipe, sous la responsabilité d'un cordiste niveau 2 ou 3, des travaux en suspension.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie :

Cours, retour d'expérience, problématiques de chantier.

Pratique :

Présentation du matériel, démonstrations, travail en groupe, étude de cas, approche par les compétences.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Connaître la réglementation,
- Analyser les risques,
- Connaître les moyens de protection collective et individuelle (théorie),
- Connaître le facteur de chutes, force, choc,
- Identifier le tirant d'air,
- Connaître les dispositifs constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur,
- Connaître et savoir choisir ses EPI catégorie 3,
- Évaluer les ancrages et mettre en place des amarrages et savoir-faire un répartiteur,
- Mettre en place des cordes,
- Évoluer sur corde,
- Passer un nœud sur une configuration standard,
- Techniques de déplacement sécurisé sur ligne de vie et vire,
- Secourir un coéquipier sur corde en moins de 20 min en configuration standard,
- Démontages des dispositifs, phase et méthodologie,
- Savoir vérifier et stocker correctement les EPI Catégorie 3

CONDITIONS

Public visé : Salarié d'entreprise, demandeur d'emploi, toute personne affectée à des postes d'interventions sur corde.

Cordistes qui exercent déjà cette activité désirant valider leur expérience professionnelle.

Pré-requis : Attestation médicale liée au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 6 personnes maximum

Durée totale : 5 jours, soit 39 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RÉCEPTION CONFORMITÉ (ECH 008)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Apporter aux candidats les possibilités d'acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité, les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage suivant la recommandation CNAM R408 - R457 et 35CP, les connaissances permettant d'être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), réalisation d'une vérification sur un échafaudage monté avec erreurs.

Public visé :

Être âgé de 18 ans au minimum, Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe, personne du secteur de l'industrie et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage.

Pré-requis :

Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, mathématiques élémentaires, lecture courante de plans, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 6 personnes

Durée totale : 3 jours, soir 24 heures,

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

ÉVALUATION

PROGRAMME

PROGRAMME

Réglementation et les règles applicables aux échafaudages

- Identification et rôle des différentes instances et organismes de prévention
- Délibération 35CP
- Recommandation R408 et R457
- Norme des échafaudages fixes et roulants
- Règles de montage
- Règles de validation

Structure d'un échafaudage

- Les éléments constitutifs
- Les différentes technologies utilisées

Réception d'un échafaudage

- Personnes concernées
- Points de contrôle
- Rapport de réception

Documentation de montage et d'utilisation

- Dessin de montage
- Calcul de la répartition des charges au sol
- Obligations, interdictions
- Procès-verbal de réception
- Registre de sécurité
- Rapport de vérification

Documentation de montage et d'utilisation

- Les précautions à prendre avant le montage (implantation, stabilité, rigidité, résistance, accès, démontage, stockage)

La sécurité

- Utilisation des équipements de protection collective
- Surcharge
- Signalisation
- Les conduites météorologiques
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Co-activité

Mise en situation pratique

- Recherche des non conformités sur diaporama
- Recherche des non conformités sur échafaudage fixe

ÉCHAFAUDAGE FIXE : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECHO15)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied d'une hauteur inférieure à 24 mètres, conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous. Montage avec console / Montage porte à faux / Montage poutre de franchissement / Potence, poulie à cliquets et corde de levage.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, échanges et étude de cas en salle. Réalisation de montages et démontages sur plateau technique équipé.

Public visé : Être âgé de 18 ans au minimum, personnel d'entreprise de BTP et du secteur de l'industrie devant monter, démonter, utiliser des échafaudages fixes de hauteur < à 24 m.

Pré-requis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, connaître les situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage fixe, comprendre les textes et dessins figurant dans la notice technique, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 6 personnes

Durée totale :

16 heures - 2 jours (RECYCLAGE)

24 heures - 3 jours (INITIAL)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

ÉVALUATION

PROGRAMME

PROGRAMME

1 - Analyse des risques dus à l'utilisation d'un échafaudage

2 - Les différentes familles et différents types d'échafaudage

- Avantages, inconvénients, comparaison
- Terminologie
- Les différents composants

3 - Analyse et signification des informations indiquées sur les différents panneaux disposés sur un échafaudage

- La charge de service
- Répartie, ponctuelle
- Le respect des limites de charge
- La charge par planchers
- Différence avec la charge de service
- La réception et les vérifications
- Les obligations de chacun
- La réception conformité
- Les différents types de vérifications

4 - Montage de l'échafaudage

- Étude de la notice du l'échafaudage
- Analyse du montage à réaliser et établissement d'un plan de montage
- Assemblage des éléments et montage en équipe.

5 - Quand et comment accéder et circuler sur un échafaudage

6 - La vérification de l'échafaudage

- Identification des différents points permettant de s'assurer de l'état de l'échafaudage
- Établissement de la fiche de contrôle

7 - Le maintien de l'échafaudage en conformité et sécurité

- Les modifications de l'échafaudage
- Les risques et les consignes liés à l'utilisation successive d'un échafaudage par plusieurs entreprises et la co-activité.

8 - Les consignes et mesures compensatoires en cas d'enlèvement des protections collectives

- Rappel des règles de prévention contre les chutes de hauteur
- Délai de mise en œuvre des mesures compensatoires à l'enlèvement des protections collectives

9 - Identification des situations dangereuses

- Comportement et réaction

ÉCHAFAUDAGE ROULANT : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECHO18)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les opérations liées au montage et au démontage, aux vérifications et à l'utilisation d'un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant, savoir réaliser des travaux sur échafaudages roulants, évaluer les risques et choisir du matériel en adéquation avec les travaux réalisés, procéder aux vérifications de l'échafaudage.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), démonstration sur le plateau dans zone d'évolution avec matériel de balisage, charges diverses, échafaudage.

PROGRAMME

PROGRAMME

1 - Définition des responsabilités selon la fonction de chacun

- Constructeurs, utilisateurs, donneurs d'ordre, échafaudeurs...
- Pourquoi la réception et les vérifications
- Documents et affichages matérialisant la conformité, la réception et les vérifications
- Réglementation spécifique aux échafaudages
- Cas de la 35/CP

2 - Vérification de l'adéquation entre l'échafaudage et les travaux à exécuter

- Éléments à prendre à compte
- Les documents nécessaires
- Les différents types d'échafaudage et leurs caractéristiques

3 - Les dispositions spécifiques aux sites

- Plan de prévention
- Autorisation de voiri
- Permis de travaux
- Balisage et signalisation

4 - La vérification du montage et installations

- **Le bilan des charges verticales - Descente de charge**
 - Répartition des appuis et le calage
 - Les principales contraintes exercées dans les éléments, d'échafaudage : Compression - Flexion - Traction
- **Les règles de construction**
 - Hauteur libre des montants
 - Les configurations spécifiques (déport...)
- **Le bilan des charges horizontales**
 - Les contreventements
 - La stabilité: les amarrages et ancrages
 - L'auto stabilité - les stabilisateurs
- **Le niveau de travail et les accès**
 - Les différents types de planchers
 - La protection contre les chutes
 - Les accès

5 - Vérification de l'état de conservation

- Les différents points de contrôle

6 - outils permettant d'effectuer les vérifications

- Check list, points clés
- Panneaux d'affichage

CONDITIONS

Public visé : Être âgé de 18 ans au minimum, personnel d'entreprise de BTP et du secteur de l'industrie devant monter, démonter et utiliser des échafaudages roulants.

Pré-requis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, connaître les situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage roulant, comprendre les textes et dessins figurant dans la notice technique, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 6 personnes

Durée totale : 2 jours, soit 16 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

ÉLINGAGE - NIVEAU 1

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Réaliser des opérations d'élingage simple sous le contrôle d'un responsable de l'élingage qui définit le choix de l'élingue et le type d'élingage en fonction de la charge et réalise les examens d'adéquation. Le stagiaire sera capable de contrôler la conformité d'une élingue, de réaliser un élingage simple et de guider le conducteur, conformément à la délibération 35 CP.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama, grue à tour de l'AFBTP, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

Maitrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- Identifier son rôle dans la procédure d'élingage et ses limites de compétences.
- Le rôle du responsable de l'élingage (examen d'adéquation, définition des points d'ancrage, centrage, ...),
- Les risques liés à l'élingage,
- Les bases de la législation et la réglementation,
- Les différents types d'élingues,
- La charge maximum d'utilisation (simplifiée),
- Les principes de l'élingage en sécurité,
- La manœuvre de la charge en sécurité,
- Les accessoires de levage particuliers,
- Stockage de rangement,
- Contrôles et conditions de rebus.

Maitrise et utilisation des techniques d'élingage en sécurité :

- Contrôle des élingues,
- Méthode d'élingage simple en sécurité (1 brin ; 2 brins ; 4 brins ; nœud coulant ; panier)
- Manœuvre de la charge,
- Utilisation des accessoires,
- Analyse des pratiques et commentaires.

Évaluer les connaissances et la capacité à élinguer en sécurité sous le contrôle d'un responsable de l'élingage.

CONDITIONS

Public visé : Opérateur débutant

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

ÉLINGAGE - NIVEAU 2

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Réaliser des opérations d'élingage simple sous le contrôle d'un responsable de l'élingage qui définit le choix de l'élingue et le type d'élingage en fonction de la charge et réalise les examens d'adéquation. Le stagiaire sera capable de contrôler la conformité d'une élingue, de réaliser un élingage simple et de guider le conducteur, conformément à la délibération 35 CP.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama, grue à tour de l'AFBTP, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

Maitrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- Identifier son rôle dans la procédure d'élingage et ses limites de compétences.
- Le rôle du responsable de l'élingage (examen d'adéquation, définition des points d'ancrage, centrage, ...),
- Les risques liés à l'élingage,
- Les bases de la législation et la réglementation,
- Les différents types d'élingues,
- La charge maximum d'utilisation (simplifiée),
- Les principes de l'élingage en sécurité,
- La manœuvre de la charge en sécurité,
- Les accessoires de levage particuliers,
- Stockage de rangement,
- Contrôles et conditions de rebus.

Maitrise et utilisation des techniques d'élingage en sécurité :

- Contrôle des élingues,
- Méthode d'élingage simple en sécurité (1 brin ; 2 brins ; 4 brins ; nœud coulant ; panier)
- Manœuvre de la charge,
- Utilisation des accessoires,
- Analyse des pratiques et commentaires.

Évaluer les connaissances et la capacité à élinguer en sécurité sous le contrôle d'un responsable de l'élingage.

CONDITIONS

Public visé : Opérateur débutant

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

ESPACES CONFINES

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre de renforcer ses compétences pour assurer sa propre sécurité et celles des autres lors de travaux en espaces confinés,

Prévenir tout risque d'accident

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Salle de formation,
Théorie 80%/Pratique 20%,
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pauses réglementaires.

Formation
heuristique, démonstrative, participative.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Présentation de l'importance de la maîtrise des risques en espace confiné,
- Connaître la réglementation, les chiffres clés en 2020 en NC,
- Prendre conscience des dommages collatéraux au travers d'une scène reconstituée,
- Savoir définir un espace restreint,
- Cerner les différents espaces confinés,
- Identifier les risques (chimiques, physiques, incendie, biologique) et dangers liés aux espaces confinés,
- Mémoriser le triangle du feu et l'hexagone de l'explosion,
- Noter les caractéristiques des gaz (CO, CO₂, H₂S, N₂) et leurs effets sur l'homme (asphyxie, intoxication...)
- Découvrir l'évolution des Équipements de Protections Collectifs (ligne de vie, tripode, ventilateur,...) et Individuels (harnais, auto-sauveteur...),
- Connaître les rôles des 7 acteurs concernés par une intervention EC,
- Etudier les 6 procédures spécifiques à une intervention EC, dont le plan de prévention, l'autorisation de travail, et la consignation,
- Analyser un permis de travail et un plan d'urgence,
- Définir les obligations "intervenant"/"surveillant",
- Être sensibilisé sur la démarche de prévention et l'évaluation des Risques Professionnels EvRP au travers de sa matrice,
- Réagir en cas d'urgence,
- Discerner les règles vitales des interdictions,
- Répondre à un quiz final.

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes impliquées de près ou de loin dans le travail en milieu confiné (Intervenant/Surveillant).

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 4H00

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.
Recyclage préconisé tous les 2ans.

FORMATION ESPACES CONFINES (APPROFONDIE)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre de renforcer ses compétences pour assurer sa propre sécurité et celles des autres lors de travaux en espaces confinés,

Prévenir tout risque d'accident

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Salle de formation,
Théorie 60%/Pratique 40%,
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pauses réglementaires.

Formation
heuristique, démonstrative, participative.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Présentation de l'importance de la maîtrise des risques en espace confiné,
- Connaître la réglementation, les chiffres clés en 2020 en NC,
- Prendre conscience des dommages collatéraux au travers d'une scène reconstituée,
- Savoir définir un espace restreint,
- Cerner les différents espaces confinés,
- Identifier les risques (chimiques, physiques, incendie, biologique) et dangers liés aux espaces confinés,
- Mémoriser le triangle du feu et l'hexagone de l'explosion,
- Noter les caractéristiques des gaz (CO, CO₂, H₂S, N₂) et leurs effets sur l'homme (asphyxie, intoxication...)
- Découvrir l'évolution des Équipements de Protections Collectifs (ligne de vie, tripode, ventilateur,...) et Individuels (harnais, auto-sauveteur...),
- Connaître les rôles des 7 acteurs concernés par une intervention EC,
- Etudier les 6 procédures spécifiques à une intervention EC, dont le plan de prévention, l'autorisations de travail, et la consignation,
- Analyser un permis de travail et un plan d'urgence,
- Définir les obligations "intervenant"/"surveillant",
- Être sensibilisé sur la démarche de prévention et l'Evaluation des Risques Professionnels EvRP au travers de sa matrice,
- Réagir en cas d'urgence,
- Discerner les règles vitales des interdictions,
- Mise en pratique avec créations d'ateliers avec explosimètre, masque auto sauveteur, harnais,
- Répondre à un quiz final.

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes impliquées de près ou de loin dans le travail en milieu confiné (Intervenant/Surveillant).

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 8H00

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.
Recyclage préconisé tous les 2ans.

ESPACE CONFINÉ & APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Savoir réagir dans les meilleures conditions dans un espace confiné.

Savoir utiliser l'appareil respiratoire isolant (ARI) et connaître les procédures.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices pratiques, démonstrations, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

ESPACE CONFINÉ :

- Définition et exemple d'espaces confinés dans les entreprises,
- Risques liés aux espaces confinés,
- Les différents types de gaz,
- Leurs modes d'actions,
- Le détecteur trois gaz (présentation, mode de fonctionnement),
- Réglementation liée aux espaces confinés,
- Procédures propres à l'entreprise,
- Procédure avant d'entrer,
- Pendant et après le travail en espace confiné,
- Questions diverses,
- Qcm individuelle de certification (80% de bonnes réponses),
- Débriefing final formateur,
- Évaluation à chaud par les stagiaires (fiche d'évaluation de formation).

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT :

- Présentation ARI,
- Principe de fonctionnement,
- Montage et contrôle ARI,
- S'équiper avec l'ARI,
- Reconditionnement ARI en position magasin,
- Procédure d'engagement,
- Phase pratique de montage,
- D'équipement et de port d'ARI par chaque stagiaire,
- Évaluation individuelle formative par le formateur,
- Questions diverses,
- Débriefing formateur,
- Évaluation à chaud par les stagiaires.

CONDITIONS

Public visé : Tous

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

FONDAMENTAUX COORDONATEUR HPS DE CHANTIER

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre d'être force de proposition en matière de HSE, de pouvoir identifier et analyser les risques propres au secteur du BTP et gérer les co-activités entre corps de métier. Savoir lire et analyser le Plan Général de Coordination et être l'interlocuteur privilégié avec le Coordonnateur Santé Sécurité (CSS). Les personnes formées pourront aider leur employeur à rédiger les Plans Santé Sécurité. Meilleure maîtrise des coûts sécurité (réduction des accidents du travail, gain de productivité) avec les actions portées par les personnes formées (aux études de poste, d'aménagement et investissement en matière de sécurité).

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices de manutention au poste de travail, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

Un entretien préalable entre les personnes inscrites et le formateur sera effectué pour valider les pré-requis.

- Un entretien préalable entre les personnes inscrites et le formateur sera effectué pour valider les prérequis.
- Sécurité dans le BTP,
- Les textes législatifs et leur hiérarchisation,
- Les organisations de prévention (avec une intervention de leur part),
- Les missions de coordonateur,
- Les phases d'une opération,
- Les procédures et démarches préalables,
- Examen et harmonisation des PSS,
- Les référentiels techniques du BTP,
- Les registre journal et le DIUO,
- Le PGC,
- L'organisation prévisionnelle du chantier,
- L'analyse des postes de travail,
- Les réunions d'avant-projet,
- L'analyse des accidents du travail.

CONDITIONS

Public visé : Chargés de chantier du BTP

Pré-requis : Expérience professionnelle de 3 ans en architecture, ingénierie, ou maîtrise d'œuvre, Ou expérience professionnelle de 3 ans en contrôle des travaux, OPC (Ordonnancement, Pilotage et Conduite de travaux) ou maîtrise de chantier, Ou diplôme de niveau au moins égal à la licence en architecture ou dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics ou de la prévention des risques professionnels, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque)

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 12 jours, soit 94 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

La formation se termine par le passage devant un jury, questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue, questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

GESTES ET POSTURES

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser les techniques de manutention, appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices de manutention au poste de travail, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

MAÎTRISE THÉORIQUE :

- Analyse des accidents de travail liés aux manutentions manuelles,
- Notions d'anatomie et de physiologie.

RÉGLEMENTATION :

- Valeurs réglementaires.

MAÎTRISE DU CONTEXTE TECHNIQUE :

- Aide à la manutention mécanique,
- Techniques gestuelles et à l'altitude sur le poste de travail.

MAÎTRISE ET UTILISATION DES TECHNIQUES DE RÉALISATION :

- Exercices pratiques de manutention sur le poste de travail,
- Réflexions sur les améliorations possibles du poste de travail dans une vision ergonomique

CONDITIONS

Public visé : Tous

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale :

- Personnel de bureau : 4 heures,
- Personnel de manutention ou poste à risque : 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

GESTES ET POSTURES (APPROFONDIE)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Faire acquérir au stagiaire une compétence gestuelle afin de préserver son dos, articulations et muscles dans la vie professionnelle en appliquant des principes élémentaires d'économie d'effort.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de formation,
Théorie 80%/Pratique 20%,
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pause réglementaires
Formation heuristique,
démonstrative, participative..

CONDITIONS

Public visé : Personnel occupant un poste de travail à manutention manuelle de charges comportant des risques, notamment dorso-lombaires.

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale :

- Personnel de bureau : 4 heures,
- Personnel de manutention ou poste à risque : 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.
Recyclage préconisé tous les 2ans.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés des maladies professionnelles, et la répartition des AT en 2020 en NC,
- Savoir définir les TMS et ses pathologies associées,
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre les problèmes de santé liés aux gestes et postures,
- Identifier les symptômes et facteurs aggravants des TMS,
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels,
- Décrire son activité de travail en prenant en compte de sa complexité,
- Etudier collégialement les premières pistes d'amélioration de son poste de travail,
- Prendre conscience des conséquences économiques-entreprises et salariés,
- Réduire et prévenir les accidents ou lésions dus aux manutentions manuelles,
- Effectuer les gestes et postures appropriés au travail,
- Déterminer la meilleure façon d'effectuer une manutention manuelle sans prendre de risques,
- Acquérir une méthode d'auto-analyse de sa propre situation de travail,
- Identifier les trois axes principaux de surveillance,
- Découvrir la méthode Bottero,
- Rythmer ses journées de travail par un réveil musculaire,
- Analyser les bonnes hauteurs de rangement,
- Bien manipuler les deux types de transpalette,
- Tirer profit des outils de préhension,
- Être sensibilisé sur La démarche de prévention et l'Evaluation des Risques professionnels EvRP au travers sa matrice.
- Mise en pratique des exercices de réveil musculaires, de la méthode Bottero et des postures et gestes,
- Répondre à un quiz final.

GESTES ET POSTURES-(travail sur écran)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Faire acquérir au stagiaire des automatismes pour limiter les effets sur la santé liés au travail sur écran.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de formation,
Théorie 80%/Pratique 20%,
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pause réglementaires
Formation heuristique,
démonstrative,participative..

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger,risque,exposition),
- Connaître la réglementation,les chiffres clés des maladies professionnelles,et la répartition des AT en 2020 en NC,
- Savoir définir les TMS liés au travail sur écran et ses pathologies associées,
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre les problèmes de santé liés au travail sur écran,
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels,
- Décrire son activité de travail en prenant en compte de sa complexité,
- Prendre conscience des conséquences économiques-entreprises et salariés,
- Etudier collégialement les premières pistes d'amélioration de son poste de travail,
- Acquérir les notions indispensables propres à la posture du moindre effort pour le travail sur écran,
- Identifier les caractéristiques du trio "fauteuil/plan de travail/repose pieds",
- Découvrir les dernières évolutions technologiques du matériel informatique et leurs domaines d'emploi pour réduire des TMS,
- Choisir une bonne polarité d'écran,une bonne implantation de son poste de travail,
- Etre conseillé pour réduire les impacts environnementaux (sonore,thermique et lumineux) afin de diminuer les risques liés au travail devant écran,
- Mise en pratique de 4exercices fondamentaux de récupération physique à adopter régulièrement au cours d'un travail continu devant écran.
- Répondre à un quiz final.

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes occupant un poste de travail prolongé devant un écran:

- Personnels en télétravail
Informaticiens,
Secrétaires de bureau
Métiers de l'audiovisuel,
Graphiste,
Managers,

De plus en plus de métiers s'effectuent désormais devant un écran.

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale :

- Personnel de bureau : 4 heures,
- Personnel de manutention ou poste à risque : 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.
Questionnaire de satisfaction.

Validation : Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.
Recyclage préconisé tous les 2ans.

HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 B2 BR BC

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Informers les stagiaires sur les risques électriques au niveau B1/B2/BR/BC de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, s'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, méthode interactive basée sur les expériences vécues, travaux pratiques, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

GÉNÉRALITÉS :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

PRATIQUE DE CHANTIER :

- Opérations en basse tension,
- La sécurité lors des opérations de mesurage,
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- Notions de premiers secours,
- Incendie sur un ouvrage électrique,
- Enceintes confinées.

PRATIQUE :

- Travaux pratiques sur installations BT de différents types.

CONTRÔLE CONTINU :

- Contrôle régulier des connaissances.

CONDITIONS

Public visé : Électricien chargé de travaux d'intervention, ouvrage électrique.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 2 jours, soit 16 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau B1/B2/BR/BC.

HABILITATION ÉLECTRIQUE HOV B0

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Informar les stagiaires sur les risques électriques au niveau HOV-B0 de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 510.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

CONDITIONS

Public visé : Personnel non-électricien.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 1 jour, soit 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau HOV-B0.

PROGRAMME

PROGRAMME

ENJEUX DE LA PRÉPARATION DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN HOV-B0 :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ :

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant au travers des exemples concrets,
- Évaluation des risques,
- Effets physiopathologiques du courant électrique,
- Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit), classement des installations,
- Interventions et travaux non électriques en basse tension.

COMMENT TRAVAILLER EN SÉCURITÉ :

- Distances de sécurité,
- Autorisation de sécurité,
- Lecture de la signalisation,
- Principe et exemples de verrouillages,
- Manœuvre et consignation/rôle des différents intervenants,
- Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle),
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel),
- Outillage non spécifique aux électriciens,
- Incendie dans les installations électriques.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- Notions de premiers secours,
- Incendie sur un ouvrage électrique,
- Enceintes confinées.

PRATIQUE :

- Présentation des équipements électriques,
- Armoires, coffret, canalisations,
- Installation basse tension BT,
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements,
- Comptage.

CONTRÔLE CONTINU :

- Contrôle régulier des connaissances.

HABILITATION ÉLECTRIQUE H2V B2V

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Informer les stagiaires sur les risques électriques au niveau H2V-B2V de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 530.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

- INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET GÉNÉRALITÉS
- LES RISQUES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ ET LES CONSÉQUENCES
- SITUATION D'URGENCE
- ZONES À RISQUES
- L'HABILITATION ÉLECTRIQUE
- FONCTIONS DE L'APPAREILLAGE BASSE TENSION
- MESURE DE PROTECTION - LA CONSIGNATION ÉLECTRIQUE
- EMPLOI OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF
- MATÉRIEL ET TECHNOLOGIE HAUTE TENSION
- MOYENS DE PROTECTION HAUTE TENSION

CONDITIONS

Public visé : Personnel électricien.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 2,5 jours, soit 20 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau H2V-B2V.

HABILITATION ELECTRIQUE BP

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et consignes de sécurité électrique et des risques présentés lors de la pose des panneaux photovoltaïques
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BP

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction

PROGRAMME

PROGRAMME

- Les grandeurs électriques
- Les différents domaines de tension
- Les dangers du courant électrique sur le corps humain
- Les différents types de contacts
- Les mesures de protection
- Les risques de l'utilisation des matériels et outillages électrique
- Les différents types de panneaux photovoltaïques
- La conduite à suivre lors d'un accident et incendie électrique
- L'évaluation des risques et l'habilitation électrique
- Les mesures de protection appliquées que les panneaux photovoltaïques
- Les règles d'installation des chaînes photovoltaïques
- Les équipements de protection individuelle et collective
- Les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation
- Les définitions des différentes opérations et la consignation électrique
- Le rôle et les limites des opérations pour le personnel BP

CONDITIONS

Public visé : Personnel non électricien exécutant des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques

Pré-requis : Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes maximum

Durée totale : 16 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation du dispositif :

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles

Validation : Délivrance d'un titre d'habilitation pré-enseigné des symboles proposés par le formateur

LIGNE DE VIE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'installer une ligne de vie temporaire dans le respect de la réglementation, en utilisant les matériels et techniques adaptés afin de réaliser des travaux en hauteur.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport technique et documentaire, échange et retour d'expérience, analyse des problématiques de chantier, étude de cas et vérification de conformité matériel (matériel Client).

PROGRAMME

PROGRAMME

LIGNES DE VIE : LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Les systèmes
- Les ancrages
- Les sécurités multiples
- Les points de contrôle avant, pendant et après utilisation

LIGNES DE VIE : INSTALLATION ET ENTRETIEN

- Préparation de chantier, étude des contraintes de pose.
- Choix d'une solution technique
- Moyens d'accès à la ligne de vie
- Installation d'une ligne de vie.
- Techniques de déplacement sécurisé sur ligne de vie.
- Démontage d'une ligne de vie.

CONDITIONS

Public visé : Salarié d'entreprise, demandeur d'emploi, toute personne affectée à des postes d'interventions sur corde Cordistes qui exercent déjà cette activité désirant valider leurs expériences professionnelles.

Pré-requis : Attestation médicale d'aptitude au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes maximum

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation du dispositif :

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

LUTTE CONTRE LE FEU

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Réagir efficacement face à un début d'incendie, former le personnel à donner l'alerte, appliquer les consignes de sécurité incendie, manipuler les équipements de première intervention.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, extincteurs inclus dans le prix de la formation, ateliers feux réels, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

LE RISQUE D'INCENDIE DANS L'ÉTABLISSEMENT :

- Le phénomène de l'incendie,
- Les causes de l'incendie,
- Les classes des feux,
- Les modes de propagation des feux,
- Le danger des fumées d'incendie,
- Les effets sur l'homme.

LES CONSIGNES ET LES MOYENS MATÉRIELS CONCOURANT A LA SÉCURITÉ INCENDIE - LA LUTTE CONTRE LE FEU :

- Les mécanismes de l'extincteur,
- Les différents agents d'extincteurs,
- Les fonctionnements des extincteurs,
- L'intervention sur un début d'incendie,
- L'attaque du feu avec un extincteur,
- L'alerte et l'alarme,
- Le robinet d'incendie armé.

L'ALERTE DES SECOURS.

LA PRATIQUE EN ATELIERS (en cas de forte pluie, la formation sera annulée à l'appréciation du formateur).

CONDITIONS

Public visé : Personne intervenant dans les risques d'incendie.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec INCENDIE NC

PLAN PREVENTION SANTE SECURITÉ (PPSS)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Connaitre la délibération n°207 du 7 août 2012 relative à la santé et la sécurité sur les chantiers du bâtiment, connaitre ses obligations en tant qu'entreprise intervenante et notamment l'obligation en matière de plan particulier santé sécurité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

CONTENU THÉORIQUE :

- Santé sécurité et BTP (risques dans le BTP, photos dans le BTP, photos de situations accidentelles, statistiques, approche économique de la prévention, origine de la réglementation,
- Généralités (champs d'application, principes généraux de prévention, date d'application),
- Les acteurs et leurs responsabilités (le coordinateur santé sécurité, le maitre d'ouvrage, les entreprises intervenantes, le maitre d'œuvre),
- Les documents liés à la coordination santé sécurité (registre journal, plan général de coordination, dossier d'intervention sur ouvrage, plan particulier de santé sécurité).

CONTENU PRATIQUE :

- Présentation du contenu réglementation d'une présentation d'un plan particulier de santé sécurité (PPSS),
- Identification des risques principaux de l'entreprise et réflexion sur la création d'un PPSS type pour l'entreprise.

CONDITIONS

Public visé : Être en charge du personnel.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 8 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec INCENDIE NC

PERMIS FEU

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Savoir apprécier les risques dans les opérations de travaux par points chauds
- Être apte à prendre les mesures préventives avant le début des travaux par points chaud
- Maîtriser la mise en place des mesures de surveillance après les travaux
- Savoir remplir le formulaire des travaux par points chauds

PROGRAMME

PROGRAMME

CONTENU THÉORIQUE :

- Le triangle de feu
- Les feux dits "couvants"
- Les modes de propagation de l'incendie
- Définition des travaux par points chauds
- Les dangers de l'acétylène
- Obligations et responsabilités des différents intervenants

CONTENU PRATIQUE :

- Etude de cas
- Elaboration d'un document "permis feu"

CONDITIONS

Public visé : Personnel du terrain.

Pré-requis : Aucun pré-requis.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes maximum

Durée totale : 4 heures (initiale) / 2 heures (recyclage)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec INCENDIE NC

RELAIS SECURITE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre aux stagiaires formés de diffuser le message sécuritaire au sein des chantiers de construction, le "relais sécurité" conduit toutes les opérations liées à la communication et gestion de l'évaluation des risques sur les chantiers.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama risque chimique, documentation INRS, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

ENJEUX DE LA SÉCURITÉ :

- Enjeux de la sécurité au travail,
- Réglementation sécurité BTP (délibération 35 cp)
- Chantier vert

OBSERVATION SUR CHANTIER :

- Visite sécurité
- Utilisation des formulaires de constat chantier

BILAN DE VISITE :

- Débriefing visite de chantier,
- Animer le 1/4 d'heure sécurité,
- Création d'une trame 1/4 d'heure sécurité à partir de l'enquête de satisfaction,
- Accidents du travail et maladies professionnelles,
- Création d'un formulaire "presque accident".

ANALYSE ACCIDENT :

- Méthodologie de l'arbre des causes

CONDITIONS

Public visé : Personnel du terrain.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, avoir suivi une formation à la sécurité, être titulaire du SST.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 2 jours, 16 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

RISQUES CHIMIQUES

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Faire acquérir au stagiaire une connaissance, évaluation et maîtrise des risques liés à l'utilisation des produits chimiques.

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Salle de formation,
Théorie 80%/Pratique 20%,
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pause réglementaires,

Formation heuristique,
démonstrative, participative

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés des maladies professionnelles, et la répartition des AT en 2020 en NC,
- Discerner les règlements CLP (Classification, Labelling, Packaging) et REACH (Registration, Evaluation, Autorisation of chemicals),
- Savoir définir un risque liés aux RC,
- Identifier les symptômes et facteurs aggravants pour la santé des produits chimiques,
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre les problèmes de santé liés aux RC,
- Identifier les symptômes et facteurs aggravants pour la santé des produits chimiques,
- Différencier les effets aigus des effets chroniques,
- Connaître le Système Général Harmonisé SGH,
- Différencier old et new pictogrammes CLP,
- Analyser une "étiquette de dangers",
- Mise en pratique d'analyse "étiquette de dangers" (WHITE SPIRIT)
- Analyser une fiche type de données de Sécurité,
- Mise en pratique d'analyse de FDS (WD40 et acétone),
- Découvrir l'évolution des Equipements de Protections Collectives et Individuelles RC,
- Améliorer son comportement, sa réaction en cas d'urgence,
- Etre sensibilisé sur la démarche de prévention et l'Evaluation des Risques Professionnels EvRP au travers sa matrice,
- Synthétiser les mesures de sécurité-simples et performantes,
- Etudier la tragédie de l'explosion chimique de Beyrouth (août 2020),
- Etudier collégialement les premières pistes d'amélioration de son poste de travail,
- Répondre à un quiz final

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes occupant un poste de travail avec des produits chimiques et/ou dans des espaces chimiques

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.

RISQUES SUR VOIRIE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Assurer la mise en place d'un chantier routier en toute sécurité et en pleine connaissance des directives de la loi de pays sur la santé et la sécurité des travailleurs.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Règlement intérieur de l'entreprise,
- La loi de pays du 19/01/2009 relative à la santé et à la sécurité du travail,
- Les responsabilités civiles et pénales,
- Le droit de retrait,
- Les EPI et différents balisage,
- La signalisation de balisage des chantiers fixes et mobiles,
- Les risques et dangers sur voiries (pour vous et pour les autres),
- Les distances de sécurité et les règles de circulation,
- Évaluation/Correction.

CONDITIONS

Public visé : Tous.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIAL)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Agir efficacement face à une situation d'accident en préservant l'état de la victime dans l'attente de secours organisés conformément au Guide National de références SST de l'INRS.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, recherche de dangers potentiels dans une situation de travail simulée, mise en situation d'intervention sur un mannequin adulte. compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Définition du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- De protéger à prévenir. Examiner la victime et donner l'alerte.
- Secourir quand : la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles, ne peut effectuer certains mouvements, présente des brûlures ou des plaies, ne répond pas et ne respire pas (utilisation du défibrillateur, ...).

CONDITIONS

Public visé : Personne chargée d'administrer les 1ers secours en entreprise.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 14 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou contrôle continu, enquête de satisfaction. À l'issue de la formation, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une carte de secouriste SST valable 2 ans au candidat.

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Délivrance d'une carte de Sauveteur Secouriste du travail choix :

- Carte SST éditée en Nouvelle-Calédonie (gratuit)
- Ou carte SST INRS, délivrée sur demande (tarif : 1 800 CFP HT unitaire / délais : 4 semaines)

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Actualiser ses compétences afin de pouvoir agir efficacement face à une situation d'accident en préservant l'état de la victime dans l'attente de secours organisés conformément au Guide National de références SST de l'INRS.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, recherche de dangers potentiels dans une situation de travail simulée, mise en situation d'intervention sur un mannequin adulte. compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Définition du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- De protéger à prévenir.
- Examiner la victime et donner l'alerte.
- Secourir quand : la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles, ne peut effectuer certains mouvements, présente des brûlures ou des plaies, ne répond pas et ne respire pas (utilisation du défibrillateur, ...).

CONDITIONS

Public visé : Personne chargée d'administrer les 1ers secours en entreprise.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, posséder une carte INRS.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou contrôle continu, enquête de satisfaction. À l'issue de la formation, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une carte de secouriste SST valable 2 ans au candidat.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Délivrance d'une carte de Sauveteur Secouriste du travail choix :

- Carte SST éditée en Nouvelle-Calédonie (gratuit)
- Ou carte SST INRS, délivrée sur demande (tarif : 1 800 CFP HT unitaire / délais : 4 semaines)

SÉCURITÉ CHLORE

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Fournir un aperçu des dangers et des précautions à prendre en relation avec l'utilisation du chlore dans les exploitations d'eau potable.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

PROGRAMME

PROGRAMME

PHASE 1 : Évaluation des candidats

- L'objectif est de cerner le degré de connaissance de chacun en matière de gestion ou d'utilisation du chlore et également d'obtenir les attentes de la formation par l'auditoire.

PHASE 2 : Présentation des propriétés chimiques du chlore et son utilisation industrielle

- Composition du chlore, comparatif avec d'autres produits désinfectants, réactivités physiques et chimiques (vidéos et photos)
- Exemples d'utilisation du chlore pour le traitement de l'eau (photos)

PHASE 3 : Présentation des dangers du chlore

- Fuite de chlore et dissipation dans la zone, exemples de cas pratiques sur installations fixes ou durant le transport.
- Impacts sur l'homme (exemples d'accidents pouvant causer la mort) et sur l'environnement. Questions - Réponses

PHASE 4 : Recommandations pour la sécurité et la protection

- Précautions à prendre : fiche sécurité, EPI, transport, détecteurs installations, kit de neutralisation.
- Procédure d'intervention lors d'une fuite de chlore (simplifiée)
- Questions - Réponses

CONDITIONS

Public visé : Agents de terrain ou administratifs en relation avec l'utilisation du chlore.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

SÉCURITÉ INCENDIE - EXERCICE D'ÉVACUATION

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser la procédure évacuation de l'entreprise,
- Reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale,
- Connaître le rôle des équipes d'évacuation, Connaître les cheminements d'évacuation de l'établissement,
- Évacuer rapidement et en bon ordre en cas d'incendie.

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Avant : rencontre avec le Chef d'établissement ou représentant afin de déterminer les modalités de l'exercice.

Pendant : analyse et observation des conditions d'évacuation et de l'organisation.

Après : débriefing à chaud avec les acteurs.

PROGRAMME

PROGRAMME

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE :

- Réalisation par l'ensemble des salariés d'une zone, d'un site ou d'un établissement, d'un exercice ou d'une simulation de l'évacuation,
- Rassemblement de l'équipe de première intervention (si elle existe) ou du personnel désigné ou formé à l'évacuation,
- Déclenchement de l'alarme par le responsable sécurité de l'établissement (ou son représentant) ou le formateur, sous la responsabilité de Chef d'établissement,
- Évacuation du public et/ou du personnel sous la direction de l'équipe de première intervention ou du personnel désigné.

CONDITIONS

Public visé : L'ensemble du personnel.

Pré-requis : Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : Locaux du client.

Effectif : Tous les salariés de l'entreprise.

Durée totale : 2 heures (en moyenne)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Recommandations au Chef d'établissement :

Cet exercice doit être réalisé dans l'entreprise. Il permet de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie de votre entreprise. La durée intègre la préparation de l'exercice, son suivi et le compte-rendu au Chef d'établissement ou le responsable sécurité, Le visa et la signature du formateur peuvent être portés sur le registre de sécurité.

SENSIBILISATION SÉCURITÉ

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Identifier et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité des personnes.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, démonstration EPI, reportage de photos, fourniture de livret support pour chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

EPI:

- Chaussures, lunettes, chasuble, casque, gants, protections auditives, harnais.

MANUTENTIONS MANUELLES :

- Dangers liés aux opérations de manutention-levage.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- Conditions d'utilisation d'extincteurs.

PRODUITS CHIMIQUES :

- Conditions d'utilisation, de stockage de repérage des produits chimiques sur chantier.

HYGIÈNE DE VIE :

- Précautions d'hygiène, nécessité d'une alimentation équilibrée.

4 INTERVENTIONS SUR LA JOURNÉE EN ROTATION.

CONDITIONS

Public visé : Tous.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, protection auditive, harnais), aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 15 personnes

Durée totale : 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

SUPERVISEUR SÉCURITÉ

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Identifier et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité, organiser au sein de l'entreprise les réseaux sécuritaires du plan de sécurité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

ENJEUX DE LA SÉCURITÉ :

- Humains, financiers, réglementaires, juridiques.

INTERLOCUTEURS SUR LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- Externe et interne à l'entreprise.

DÉFINITIONS :

- Dangers et risques, principes généraux de prévention, équipements, ...

RISQUES GÉNÉRAUX :

- Incendie, produits chimiques, électricité, bruit, manutention manuelle, travail en hauteur, opérations de lavage, co-activité sur le chantier.

ANALYSE ET ÉTUDE DE CAS Présentation de cas sur support vidéo

NOTIONS DE SECOURISME.

CONDITIONS

Public visé : Tous.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 15 personnes

Durée totale : 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

TOUR D'ÉTAIEMENT

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les différentes phases liées au montage et au démontage d'une tour d'étalement suivant la notice constructeur et l'abaque de résistance.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour Retotub et Mills, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

PROGRAMME

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 - Maîtrise théorique du rôle et responsabilité :

- Rôle et responsabilité du monteur,
- Abaque de charge,
- Analyse des risques spécifiques au montage et démontage.

SÉQUENCE 2 - Maîtrise et utilisation des techniques de montage d'une tour d'étalement en sécurité :

- Les différentes familles et différents types d'étalement,
- Les avantages et inconvénients,
- La comparaison,
- La terminologie,
- Les différents éléments,
- Les règles relatives à l'assemblage des éléments,
- Notions de charge et de réparation,
- Notions de contraintes principales exercées sur les éléments,
- Les règles permettant le montage d'une tour d'étalement,
- Balisage, stockage, manutention, appuis au sol,
- Environnement à risques,
- Plancher de travail et circulation,
- Règles de stabilité,
- Constructions particulières,
- Exploitation d'une notice de fabricant,
- Comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et le démontage,
- Utilisation des moyens de protection individuelle,
- Ordre du contexte particulier de la tour d'étalement,
- Entretien et stockage du matériel.

SÉQUENCE 3 - Évaluation sur questionnaire.

CONDITIONS

Public visé : Aide opérateur..

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe), avoir assisté au montage des tours d'étalement, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 7 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation sous forme de questionnaire.
Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

TRAVAIL EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Etre capable d'identifier les risques de chute selon les lieux d'intervention, l'environnement et la nature des travaux à effectuer.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation
heuristique, démonstrative, participative.
Salle de formation,
Théorie 90%/Pratiques 10%
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pauses réglementaires.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés et la répartition des AT en 2020 en NC,
- Analyser l'évolution des pratiques : 1922-2022,
- Savoir définir une chute de hauteur, de dénivelée et de plain pied,
- Prendre conscience des dommages collatéraux suite chutes de hauteur,
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels,
- Décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité,
- Etudier collectivement les premières pistes d'amélioration de son poste de travail,
- Prendre conscience des conséquences économiques-entreprises et salariées,
- Respecter les règles d'accès des échafaudages,
- Déterminer la meilleure façon de positionner une échelle (3 méthodes),
- Acquérir une méthode d'auto-analyse de sa propre situation de travail,
- Découvrir l'évolution des Equipements de protections Collectives et Individuelles,
- Être informé du port du harnais de sécurité,
- Lister les dispositifs d'ancrage et de liaison,
- Calculer le "tirant d'air",
- Être sensibilisé sur la démarche de prévention et l'évaluation des Risques Professionnels EvRP au travers sa matrice,
- Synthétiser les mesures contre les chutes de hauteur d'humain et d'objets avec ou sans harnais et ses conséquences corporelles,
- Répondre à un quiz final.

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont amenées à travailler en hauteur quotidiennement, ponctuelle ou même rarement.

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 4 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.

Recyclage préconisé tous les 2ans.

TRAVAIL EN HAUTEUR (APPROFONDIE)

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Etre capable d'identifier les risques de chute selon les lieux d'intervention, l'environnement et la nature des travaux à effectuer.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation
heuristique, démonstrative, participative.
Salle de formation,
Théorie 60%/Pratiques 40%
1 vidéoprojecteur,
Exercices théoriques et cas pratiques,
Pauses réglementaires.

PROGRAMME

PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés et la répartition des AT en 2020 en NC,
- Analyser l'évolution des pratiques : 1922-2022,
- Savoir définir une chute de hauteur, de dénivelée et de plain pied,
- Prendre conscience des dommages collatéraux suite chutes de hauteur,
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels,
- Décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité,
- Etudier collégialement les premières pistes d'amélioration de son poste de Travail,
- Prendre conscience des conséquences économiques-entreprises et salariés,
- Respecter les règles d'accès des échafaudages,
- Déterminer la meilleure façon de positionner une échelle (3 méthodes),
- Acquérir une méthode d'auto-analyse de sa propre situation de travail,
- Découvrir l'évolution des Equipements de Protections, Collectives et Individuelles,
- Analyser les bonnes et les mauvaises pratiques,
- Dispositif d'ancrage et de liaison,
- Calcul du tirant d'air,
- Etre sensibilisé sur la démarche de prévention et l'Evaluation des Risques Professionnels EvRP au travers sa matrice,
- Synthèse des mesures contre les chutes de hauteur d'humain et d'objets avec ou sans harnais et conséquences corporelles,
- Mise en pratique du harnais de sécurité avec les vérifications pré et post port,
- Créations d'ateliers avec mise en place lignes de vies, longues, absorbeurs d'énergie, connecteurs et harnais de sécurité,
- Répondre à un quiz final.

CONDITIONS

Public visé : Toutes personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont amenées à travailler en hauteur quotidiennement, ponctuelle ou même rarement.

Pré-requis : aucun

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 8 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

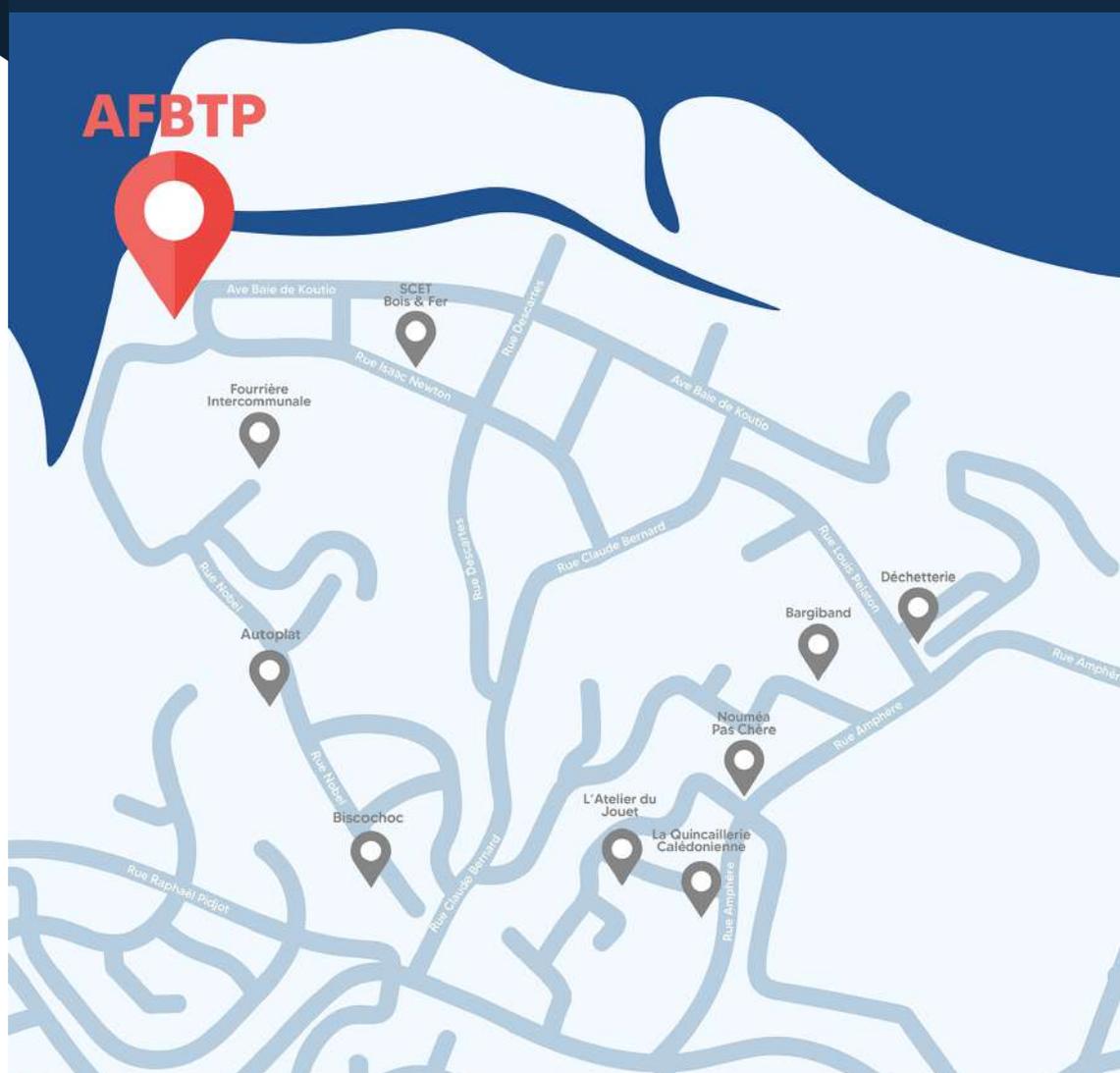
Validation :

Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation.

Recyclage préconisé tous les 2ans.

PLAN D'ACCÈS

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX
Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc
Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES



LOCATION

L'AFBTP met à votre disposition ses salles de formations pour l'organisation de vos évènements :

Désignation	½ Journée (CFP)	Journée
Salle (20 personnes maximum)	15 000 xpf	25 000 xpf
Salle multimédia (12 postes)	25 000 xpf	40 000 xpf

Mais aussi son plateau technique et sa grue à tour, ainsi que ses équipements (banches, matériels électroportatifs, ...).

Désignation	½ Journée (CFP)	Journée
Plateau technique seul	40 000 xpf	60 000 xpf

Louer une salle à l'AFBTP c'est aussi avoir accès :



Internet



Salle modulable équipée (vidéo projecteur, tableau, climatiseur)



Parking



Vestiaires (douches + casiers)



Cafétéria



AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX
 Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mèl : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc
 Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES